Certificat de Spécialisation : animation-gestion de projet dans le secteur sportif

Mis à jour le 2 juin 2025

Conditions d'entrée et prérequis

Être titulaire d'un baccalauréat professionnel, technologique ou général.

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous certaines conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

400 heures

Validation

Obtention du Certificat de Spécialisation : animation-gestion de projets dans le secteur sportif. En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Objectifs professionnels

Le titulaire du certificat de spécialisation « animation-gestion de projets dans le secteur sportif » est formé à la conduite de projets sportifs (animation, compétition), voire plus largement de projets éducatifs, culturels ou sociaux. Selon les établissements de formations, 2 dominantes sont proposées : Activités physiques pour tous (APT) ou Activités aquatiques et de la natation (AAN). Il est amené à exercer dans tout type de structure ayant trait à l'animation d'activités, sur des fonctions d'administration ou de gestion de projets ou d'organisation relatifs aux secteurs économique du sport.

Contenu

Activités professionnelles :

- Prise en compte des spécificités des publics et de la structure d'exercice
- Mise en œuvre d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- Participation à la gestion des projets de la structure

Connaissances générales et techniques associées :

Le code du sport – Cadre juridique et réglementaire – Agréments – SST – PSE1 – Gestion de projet – Elaboration et suivi budgétaire – Outils de communication – Environnement numérique de travail – Gestion du temps – Connaissance des publics

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.
Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation Nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance…

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé par un maitre d'apprentissage.

Certificat de Spécialisation : animation-gestion de projet dans le secteur sportif

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :
U1 : Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure d'exercice
U2 : Mettre en œuvre un projet d'animation
U3 : Gérer un projet dans le secteur du sport

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP40011
- Code diplôme : 46133501

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipés – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 1 an : 400 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.
Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : emplois portant sur l'animation d'activités dans des structures de tout type, l'administration et la gestion de projets ou d'organisations relatifs au secteur économique du sport.

Poursuite de parcours : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » (BP JEPS)

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
  51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
  Ardennes : 06 13 02 47 51

Certificat de Spécialisation : animation-gestion de projet dans le secteur sportif

Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
Aube : 06 27 48 88 64

- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031